FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Lysol Brand All Purpose Cleaner Lemon

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit Distribué par : Lysol Brand All Purpose Cleaner Lemon

Reckitt Benckiser LLC.
 Morris Corporate Center IV

399 Interpace Parkway (P.O. Box 225) Parsippany, New Jersey 07054-0225

+1 973 404 2600

Numéro d'appel d'urgence

(Medical)

Numéro d'appel d'urgence

(Transport)

: 1-800-338-6167

: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC

Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

Website: : http://www.rbnainfo.com

Synonyme : Lysol Brand Kills 99.9% of Viruses & Bacteria** All Purpose Cleaner

Lemon Breeze ScentFresh Mountain Scent

Cherry Blossom & Pomegranate Scent

Green Apple ScentOrange ScentCitrus ScentCountry Scent

Utilisation du produit : Multipurpose Cleaner

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of USDOL Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

n° SDS : D8212215 v5.0

Formulation #: : - 1955-003 / 8173996 (Lemon)

- 1967-019A / 8200249 (Fresh Energy) - 1660-185 / 8200251 (Orange) - 1660-184 / 8200252 (Green Apple) - 1967-019B / 8200253 (Citrus) - e0062-125 / 8200254 (Country Side) - e0062-099 / 8200255 (Lemon) - e0062-100 / 8200256 (Fresh Energy)

- e0062-101 / 8200257 (Orange) - e0062-102 / 8200258 (Green Apple)

- e0062-103 / 8200259 (Cherry Blossom & Pomegranate)

- e0062-154 / 8200261 (Country Side)

No D'IDENTIFICATION EPA : 777-66

UPC Code / Sizes : 22 oz and 32 oz HDPE Trigger bottle / 1 gallon and 144 oz HDPE bottle

Code # : D8212215 n° SDS : D8212215 v5.0 Date d'édition : 22/06/2015. 1/13

1. Identification du produit et de l'entreprise

2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange : LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

: Attention

Mentions de danger

: Provoque une irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

Généralités

: Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention

: Porter des gants de protection. Porter une protection oculaire ou faciale. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Intervention

: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenir des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Obtenir des soins médicaux.

Stockage Élimination : Non applicable.

ź.. . . .

: Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire

: Aucun connu.

Dangers non classés

: Aucun connu.

ailleurs

3. Information sur les composants

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
oxyde de dodécyldimethylamine composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	1 - 2.5 < 0.25	1643-20-5 68424-85-1

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Code # : D8212215 n° SDS : D8212215 v5.0 Date d'édition : 22/06/2015. 2/13

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Contact avec la peau

: Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion

: Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux

: Provoque une irritation des yeux.

Inhalation

: L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé. Des effets graves peuvent se produire à retardement après une exposition.

Contact avec la peau

: Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion

: Peut être irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation

larmoiement rougeur

Inhalation

: Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Ingestion

: Aucune donnée spécifique.

Code # : D8212215 n° SDS : D8212215 v5.0 Date d'édition : 22/06/2015. 3/13

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note au médecin traitant

: En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Traitements particuliers

: Pas de traitement particulier.

Protection des sauveteurs

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Movens d'extinction

Agents extincteurs appropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés

: Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Produit de décomposition thermique dangereux

: Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances

suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone

oxydes d'azote

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

: Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Code # : D8212215 n° SDS : D8212215 v5.0 Date d'édition : 22/06/2015. 4/13

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

: Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Control

Limites d'exposition professionnelle

Non applicable.

Contrôles d'ingénierie appropriés

: Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Code # : D8212215 n° SDS : D8212215 v5.0 Date d'édition : 22/06/2015. 5/13

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelles

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Protection du corps

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

: Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

9. Propriétés physico-chimiques

Apparence

État physique : Liquide. [Clair.] **Couleur** : turquoise

Odeur: Caractéristique.Seuil de l'odeur: Non disponible.

pH : 10.5 à 11.3 [Conc. (% poids / poids): 100%]

Point de fusion : Non disponible.

Point d'ébullition : Non disponible.

Point d'éclair : coupelle fermée: >93.3°C (>199.9°F)

Code # : D8212215 n° SDS : D8212215 v5.0 Date d'édition : 22/06/2015. 6/13

9. Propriétés physico-chimiques

Vitesse d'évaporation : Non disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) : Non disponible.

Limites inférieure et : Non disponible.

supérieure d'explosion (d'inflammation)

Pression de vapeur : Non disponible.

Densité de vapeur : Non disponible.

Densité relative : 0.98 à 1.01

Solubilité : Facilement soluble dans les substances suivantes; l'eau froide et l'eau chaude.

Coefficient de partage n-

octanol/eau

: Non disponible.

Température d'auto-

inflammation

: Non disponible.

Température de décomposition

: Non disponible.

Viscosité : Non disponible.

10. Stabilité du produit et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Risque de réactions : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

dangereuses ne se produit.

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles : ***TO BE TRANSLATED***

Produits de décomposition : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

dangereux décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. Informations toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	DL50 Orale	Rat	344 mg/kg	-
*Lysol All Purpose Cleaner Trigger	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	>2.23 mg/l	4 heures
	DL50 Cutané DL50 Orale	Lapin Rat	>5050 mg/kg >5000 mg/kg	-

Conclusion/Résumé : Non classé. Nocif

Irritation/Corrosion

Code # : D8212215 n° SDS : D8212215 v5.0 Date d'édition : 22/06/2015. 7/13

11. Informations toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	25 milligrams	-
oxyde de dodécyldimethylamine	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	1 Percent	-
	Peau - Léger irritant	Humain	-	48 heures 3.7 Percent	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 2 milligrams	-
*Lysol All Purpose Cleaner Trigger	Yeux - Opacité de la cornée	Lapin	>1	-	14 jours
	Peau - Œdème	Lapin	0	4 heures	14 jours

Conclusion/Résumé

Peau : Non irritant pour la peau. *
Yeux : Irritant pour les yeux. *

Sensibilisation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Voie d'exposition	Espèces	Résultat
*Lysol All Purpose Cleaner Trigger	peau	Souris	Sensibilisant

Conclusion/Résumé

Peau : Sensibilisant cutané *

Mutagénicité

Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

<u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Informations sur les voies

: Non disponible.

d'exposition probables

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque une irritation des yeux.

11. Informations toxicologiques

Inhalation : L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé.

Des effets graves peuvent se produire à retardement après une exposition.

Contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion : Peut être irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation larmoiement rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Effets retardés, effets immédiats et effets chroniques d'une exposition à court ou long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités : Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors

d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Mutagénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Tératogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le: Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mesures numériques de la toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

Code # : D8212215 n° SDS : D8212215 v5.0 Date d'édition : 22/06/2015. 9/13

12. Informations écotoxicologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	Aiguë CE50 0.016 mg/l	Daphnie	48 heures
-	Aiguë CL50 64 ppb Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures

Persistance et dégradabilité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	-	-	Facilement

Potentiel bioaccumulatif

Non disponible.

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Effets nocifs divers

: Aucun effet important ou danger critique connu.

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Code # : D8212215 n° SDS : D8212215 v5.0 Date d'édition : 22/06/2015. 10/13

14. Informations relatives au transport

Substance non réglementée par le DOT (États-Unis). Substance non réglementée par le TMD. Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse selon la réglementation internationale des transports (ADR/RID, IMDG, OACI/IATA).

15. Informations réglementaires

Réglementations États-Unis : TSCA 4(a) Règlements proposés sur les essais: composés de l'ion ammonium

quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures

TSCA 8(a) PAIR: 1-phénoxypropane-2-ol; nonanal; octanal; Décaldéhyde;

2-methylundécanal

TSCA 8(a) CDR Exempt/Partial exemption: Indéterminé

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Indéterminé.

Clean Air Act Section 112

(b) Hazardous Air **Pollutants (HAPs)**

Clean Air Act Section 602 : Non inscrit

Class I Substances

Class II Substances

Clean Air Act Section 602

: Non inscrit

: Non inscrit

: Non inscrit

DEA List I Chemicals

(Precursor Chemicals)

DEA List II Chemicals (Essential Chemicals) : Non inscrit

SARA 302/304

Information sur les composants

Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 304 RQ : Non applicable.

SARA 311/312

Classification : Risque immédiat (aigu) pour la santé

Information sur les composants

Nom	70		Décompression soudaine		immédiat (aigu) pour	Danger d'intoxication différée (chronique)
oxyde de dodécyldimethylamine	1 - 2.5	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.

Réglementations d'État

Massachusetts : Aucun des composants n'est répertorié. **New York** : Aucun des composants n'est répertorié. **New Jersey** : Aucun des composants n'est répertorié. **Pennsylvanie** : Aucun des composants n'est répertorié.

Éléments de l'étiquette

Mention d'avertissement: : AVERTISSEMENT

Cause des blessures substantielles aux yeux, mais temporaires

Mesures de précaution

: D8212215 n° SDS : D8212215 v5.0 Date d'édition : 22/06/2015. 11/13 Code #

15. Informations réglementaires

Tenir hors de portée des enfants.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

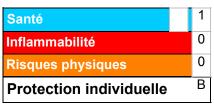
Laver à fond à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de faire usage de produits de tabac ou de toilette.

Sensibilisant cutané: : Un contact prolongé ou fréquemment répété avec la peau peut entraîner une réaction

allergique chez certains individus

16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)



Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

National Fire Protection Association (États-Unis)



Reprinted with permission from NFPA 704-2001, Identification of the Hazards of Materials for Emergency Response Copyright ©1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269. This reprinted material is not the complete and official position of the National Fire Protection Association, on the referenced subject which is represented only by the standard in its entirety.

Copyright ©2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269. This warning system is intended to be interpreted and applied only by properly trained individuals to identify fire, health and reactivity hazards of chemicals. The user is referred to certain limited number of chemicals with recommended classifications in NFPA 49 and NFPA 325, which would be used as a guideline only. Whether the chemicals are classified by NFPA or not, anyone using the 704 systems to classify chemicals does so at their own risk.

Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

Code # : D8212215 n° SDS : D8212215 v5.0 Date d'édition : 22/06/2015. 12/13

16. Autres informations

NU = Nations Unies

Date d'édition

Date de publication

précédente

: 22/06/2015.: 05/06/2015.

. 03/00/2

Version : 5

Élaborée par : Reckitt Benckiser LLC.

Product Safety Department

1 Philips Parkway

Montvale, New Jersey 07646-1810 USA.

FAX: 201-476-7770

Commentaires à l'issue de la révision

: Updated formatting of variants for regulatory

✓ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.

Code # : D8212215 n° SDS : D8212215 v5.0 Date d'édition : 22/06/2015. 13/13